

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-huit septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Longueau se sont réunis dans la salle d'honneur de la Mairie sur la convocation en date du 21 septembre 2015, qui leur a été adressée, par le Maire, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2122-8, L 2122-9, L 2122-10, L 2122-13, L 2122-14 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient présents :** MM Colette FINET, Serge LEFEUVRE, Céline BRIDOUX, Marc HERNOUT, Hélène DOLMAIRE, Freddy DUCHESNE, Florence LAPA, Bernard BELIN, Paulette BRIDOUX-HÉDÉ, Philippe DAUTREMER, Nathalie MARCHAND, Abderrahim ASSIM, Christèle HOLLVILLE, Gérard VANHUSE, Sophie LEFEUVRE, Gérard MARÉCHAL, Dalila GHOUL, Éric ROUSSEL, Jacky PETIT, Régis RICHARD, Sylvie PORQUET, Éric MAQUET, Corinne FOVET, Serge BLANCHET, Béatrice REIMUND, Chantal BOULET.

**Etaient absents excusés :** MM Gérard COUSIN, Nicole COZETTE, Pascale HOUZE.

**Etaient absents :**////////////////////

**Avaient donné pouvoir :** Gérard COUSIN à Freddy DUCHESNE, Nicole COZETTE à Colette FINET, Pascale HOUZE à Corinne FOVET.

Présents : 26      Représentés : 03      votants : 29

### Ordre du jour :

- 1) Compte rendu du conseil municipal du 06 juillet 2015
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Communication du Maire
  
- 4) Décision modificative n°1
- 5) Allocations scolaires 2015/2016
- 6) Taxe sur la consommation finale d'électricité – fixation du coefficient multiplicateur
- 7) Contrats de prestation de service dans le cadre des temps d'aménagement périscolaire (T.A.P)
- 8) T.A.P : Contrats clubs sportifs et associations culturelles et scientifiques de septembre à décembre 2015
- 9) Animation du repas des aînés
- 10) Modification du tableau des effectifs
- 11) Droit d'initiative.

### 1) Compte rendu du conseil municipal du 06 juillet 2015 :

Il est précisé à Monsieur Régis RICHARD que le parking rue Denis Papin appartient à la Commune.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### 2) Désignation du secrétaire de séance :

Madame Sophie LEFEUVRE est désignée secrétaire de séance.

3) Communication du Maire :

Madame le Maire rappelle la mobilisation des 18 et 19 septembre relative à la baisse des dotations de l'Etat et donne lecture du communiqué de presse de l'Association des Maires de France.

Elle rappelle également que la réunion publique ayant pour objet le Bus à Haut Niveau de Sécurité était très intéressante.

Madame le Maire informe que la banque alimentaire effectuera une collecte le 27 novembre 2015 à la sortie des magasins Lidl, Aldi, et Intermarché.

4) Décision modificative n°1 :

La décision modificative n°1 est adoptée à l'unanimité.

Section de fonctionnement – DEPENSES :

Article	DEPENSES	MONTANT
60632	Fournitures de petits équipements	-3 000.00€
60633	Fournitures de voirie	1 700.00€
6068	Autres matières et fournitures	10 000.00€
61523	Voies et réseaux	4 000.00€
61551	Matériel roulant	1 000.00€
6182	Documentation générale et technique	1 000.00€
6184	Versement à des organismes de formation	-1 165.00€
6231	Annonces et insertions	5 000.00€
627	Services bancaires	1 000.00€
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	93.00€
6455	Cotisations pour assurance du personnel	29 851.00€
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	-25 651.00€
6554	Contribution aux organismes de regroupement	14 872.00€
668	Autres charges financières	1 000.00€
673	Titres annulés	-2 000.00€
	<b>TOTAL</b>	<b>37 700.00€</b>

Section de fonctionnement - RECETTES :

Article	RECETTES	MONTANT
6419	Remboursement sur rémunération du personnel	37 700.00€
	<b>TOTAL</b>	<b>37 700.00€</b>

Section d'investissement – DEPENSES :

Article	DEPENSES	MONTANT
1386	Autres établissements publics locaux	3 409.54€
1328	Autres charges financières	47 856.01€
	<b>TOTAL</b>	<b>51 265.55€</b>

Section d'investissement – RECETTES :

Article	RECETTES	MONTANT
16818	Autres prêteurs	51 265.55€
	<b>TOTAL</b>	<b>51 265.55€</b>

5) Allocations scolaires 2015-2016 :

Une allocation scolaire d'un montant de 50.00€ par élève sera versée à l'école maternelle Anne Frank, et à l'école maternelle Louis Prot, pour l'année scolaire 2015/2016.

Maternelle Anne Frank : 105 élèves x 50.00 = 5 250.00 €

Maternelle Louis Prot : 117 élèves x 50.00 = 5 850.00 €

Une allocation scolaire d'un montant de 71.00€ par élève sera versée à l'école primaire Paul Baroux et à l'école primaire André Mille pour l'année scolaire 2015/2016.

Ecole Paul Baroux : 180 élèves x 71.00€ = 12.780.00€

Ecole André Mille : 177 élèves x 71.00€ = 12.567.00€

Adopté à l'unanimité.

*Madame Colette FINET précise que les directrices des écoles maternelles ont demandé l'augmentation de la dotation car les jeux éducatifs sont onéreux.*

6) Taxe sur la consommation finale d'électricité- fixation du coefficient multiplicateur :

Le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité est fixé à 8.

Le coefficient fixé à l'article premier s'applique aux consommations d'électricité effectuées sur le territoire de la ville de Longueau.

Adopté par 23 voix pour, 1 voix contre, et 05 abstentions.

7) Contrats de prestation de service dans le cadre des temps d'aménagement périscolaire (T.A.P) :

Le contrat n°66.2015 présenté par l'UFOLEP, 8/10 rue Jean XXIII à Amiens, pour un montant de 504.00€ est accepté.

Le devis présenté par l'association « planète sciences Picardie » 56 rue du Vivier à Amiens pour un montant de 1 828.40€ est accepté.

Adopté à l'unanimité.

8) T.A.P : Contrats clubs sportifs et associations culturelles et scientifiques de septembre à décembre 2015 :

Un contrat pour prestation de service sera établi avec chaque association participant aux temps d'aménagement périscolaires.

Madame le Maire, à défaut l'Adjoint délégué, est autorisé à signer les contrats de prestation de service avec chaque association.

Adopté à l'unanimité.

9) Animation du repas des Aînés :

Le contrat d'engagement pour l'animation du repas des Aînés le 11 octobre 2015, présenté par Monsieur SZUMNY Gary, groupe TUPELO, demeurant 12 avenue des mésanges à PLACHY BUYON est accepté.

La dépense, pour un montant de 500€ sera prélevée sur les crédits inscrits à l'article 6188 du budget.

Adopté à l'unanimité.

*Monsieur Régis RICHARD propose de changer un peu de groupe.*

*Madame Colette FINET répond que pour un prix égal, pourquoi pas.*

10) Modification du tableau des effectifs :

Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

**CRÉATION DE POSTE :**

Suite à promotion interne

**TEMPS COMPLET :**

- 1 poste de Rédacteur à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015

Le reste du tableau ne subit aucune modification.

Adopté à l'unanimité.

11) **Droit d'initiative :**

**Convention avec la piscine le CALYPSO. Vacances de la Toussaint :**

La convention présentée par la société CALYPSO.COM rue Gambetta à CORBIE est acceptée pour l'accueil des enfants du CLAE, du CAJ et de la maison de l'enfance.

Madame le Maire à défaut l'Adjoint au Maire, est autorisé à signer la convention présentée par la société CALYPSO.COM.

Adopté à l'unanimité.

*Madame Nathalie MARCHAND, Conseillère Départementale, évoque la baisse des dotations qui touche également les associations culturelles, le R.S.A, l'A.P.A, le F.S.L. Elle précise également que les effectifs publics dans les collectivités sont en baisse.*

*Madame Florence LAPA donne des informations sur les 10 ans de la maison des séniors avec des animations du 28 septembre au 02 octobre 2015.*

*Monsieur Régis RICHARD revient sur le local de la C.G.T non utilisé, et souhaite savoir s'il est libre.*

*Il devrait être libéré prochainement.*

*Le dimanche 04 octobre à 10H30 aura lieu la remise du drapeau européen d'honneur au C.J.E.V.L.*

*La séance est levée à 21H30.*

La secrétaire,  
Sophie LEFEUVRE